

Guide pratique du Compostage



Le compostage individuel



Pourquoi composter ?

Composter chez soi ses déchets de cuisine et ses déchets verts, c'est possible, facile, et bénéfique pour le jardin et pour l'environnement !

Le compostage permet de détourner de nos poubelles des kilos de déchets qui, sinon, doivent être collectés, transportés et traités par la collectivité.



Quant au compost obtenu, il s'agit d'un excellent produit pour le jardin et les plantes en pot. Il enrichit et fertilise les sols qui s'épuisent au fil du temps et des cycles de culture. Il en renforce aussi la structure, en leur permettant par exemple de mieux retenir l'eau.



Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est la transformation, en présence d'eau et d'oxygène, de déchets organiques par des micro-organismes en un produit fertilisant utile en agriculture et en jardinage : **le compost**.



Le compostage : "Un geste éco-citoyen !"



Comment faire en pratique ?

Le **compostage à domicile** est à la portée de tous à condition de respecter quelques règles de bonne pratique. Il convient de choisir tout d'abord la technique la plus adaptée à ses besoins (**en bac ou en tas**), puis de respecter les quatre gestes essentielles : **mélanger** les catégories, **brasser**, **aérer** et **humidifier**.



Les déchets à composter

- Les déchets de cuisine : épluchures, marc et filtre à café, sachet de thé, pain, restes de repas, fruits et légumes avariés, croûtes de fromages, coquilles d'œufs...
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, sciures et copeaux, papier journal non illustré, plantes d'intérieur, cendres de bois...
- Les déchets de jardin : tontes de gazon, fleurs fanées, mauvaises herbes, feuilles, branchages broyés, paille, écorces...



Les déchets à ne pas composter

- Tous les déchets non organiques : plastiques, verres, métaux, tissus, huiles de vidange.
- Les restes de viandes et de poissons, car ils attirent des animaux et peuvent générer de mauvaises odeurs.
- Les produits laitiers et huiles de friture.
- Les coquillages, litières pour animaux, les cendres de charbon...





Les règles d'or pour réussir votre compost

1. ALTERNER / MELANGER

- 1/3 de "matières brunes", riches en carbone et plutôt sèches
- 2/3 de "matières vertes", riches en azote et plutôt humides

2. BROYER / FRAGMENTER

Avant d'être incorporées, les tailles de haies, les tailles d'arbre et les grosses tiges, doivent être broyées ou fragmentées.

3. AERER / BRASSER

Retournez votre tas 2 à 4 fois par mois à l'aide d'une fourche ou d'un outil mélangeur.

4. SURVEILLER L'HUMIDITE

L'idéal est une humidité à 50% (comme une éponge bien essorée, l'eau ne doit pas suinter du tas) :

- Trop d'humidité = pourrissement
- Peu d'humidité = arrêt du processus de compostage



Quand et comment utiliser le compost ?

Jeune (3 à 4 mois)

Il est utilisé en paillage autour des arbres et des arbustes pour les protéger.

Mûr (5 à 8 mois)

Il peut être répandu sur le sol en couches minces, autour des arbres et des arbustes, ou incorporé superficiellement par binage. On peut aussi le mélanger à de la terre (1/3 de compost, 2/3 de terre) et s'en servir comme d'un terreau pour les plantes.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les Ambassadeurs du tri au :

0800 29 83 55

(N°Vert Gratuit)

www.sirtom-sedan.fr

